La Marine nationale a des permanentes, exercées au quotidien, comme la dissuasion nucléaire (missile nucléaire stratégique M51 de la force sous-marine, Force aéronavale nucléaire, via les avions de chasse embarqués), l’action pour la surveillance et la protection du territoire national (l’ensemble des missions qu’exercent les marins dans les mers et océans du monde), la prévention et la protection dans les territoires d’outre-mer et des zones économiques marines, ou encore la projection de force armées en dehors du territoire métropolitain (porte-avions, porte-hélicoptères, frégates, commandos marine, sous-marins…). La Marine nationale permet de protéger le territoire national et la souveraineté de la France grâce aux nombreuses interventions sur le globe, en temps de paix ou de guerre. Instrument en soutien de la diplomatie, elle intervient également dans la lutte contre les trafics ou contre les actes de piraterie. Elle se voit confier des missions humanitaires et sanitaires, comme pendant la crise du COVID dans les Antilles ou après l’explosion dans le port de Beyrouth ou de tout simplement pour dissuader un ennemi ou un autre pays d’attaquer.